

Occupation du sol et recensement agricole: la difficile cartographie du recensement 2010

Christine CHEVEAU
Responsable SIG/Mutualisation des données
Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)
DRIAAF Île-de-France

Le recensement agricole:

- Les premières grandes tendances régionales issues du RA 2010
- Une cartographie très difficile en Île-de-France
- Principales difficultés du RA pour connaître réellement l'occupation du sol par l'agriculture

- ✓ Le recensement agricole
 - Tous les 10 ans
 - Des règles strictes (confidentialité,...)
 - Une opération européenne
- ✓ En Ile-de-France, pour le recensement 2010
 - Une trentaine d'enquêteurs pour environ 5 000 exploitations
 - Des enquêtes d'octobre 2010 à février 2011
 - 700 variables collectées (4 questions régionales)

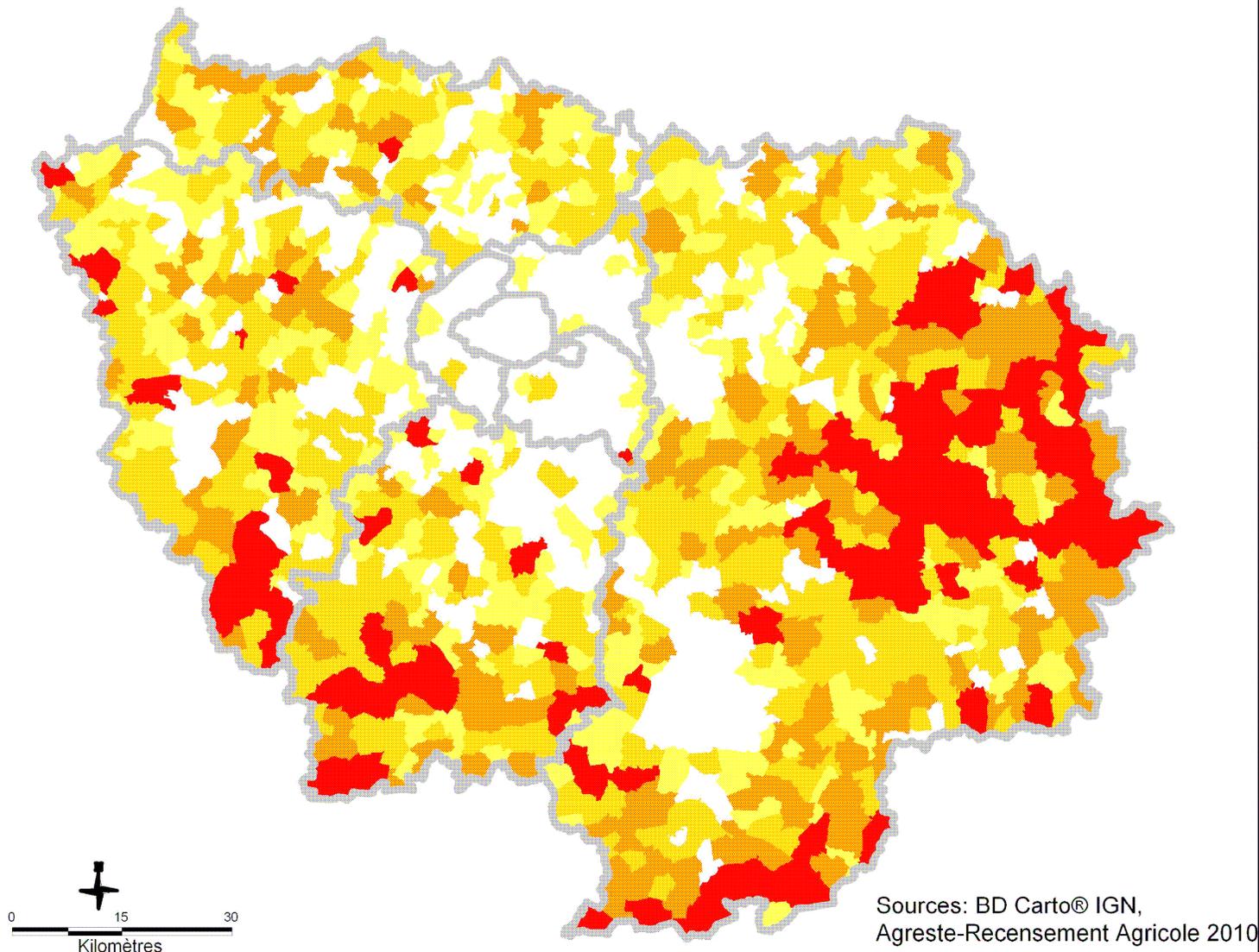
Une agriculture répartie dans toute l'Île-de-France: l'implantation des exploitations

- ✓ Les exploitations plus nombreuses en périphérie de la région

Nombre d'exploitations par commune

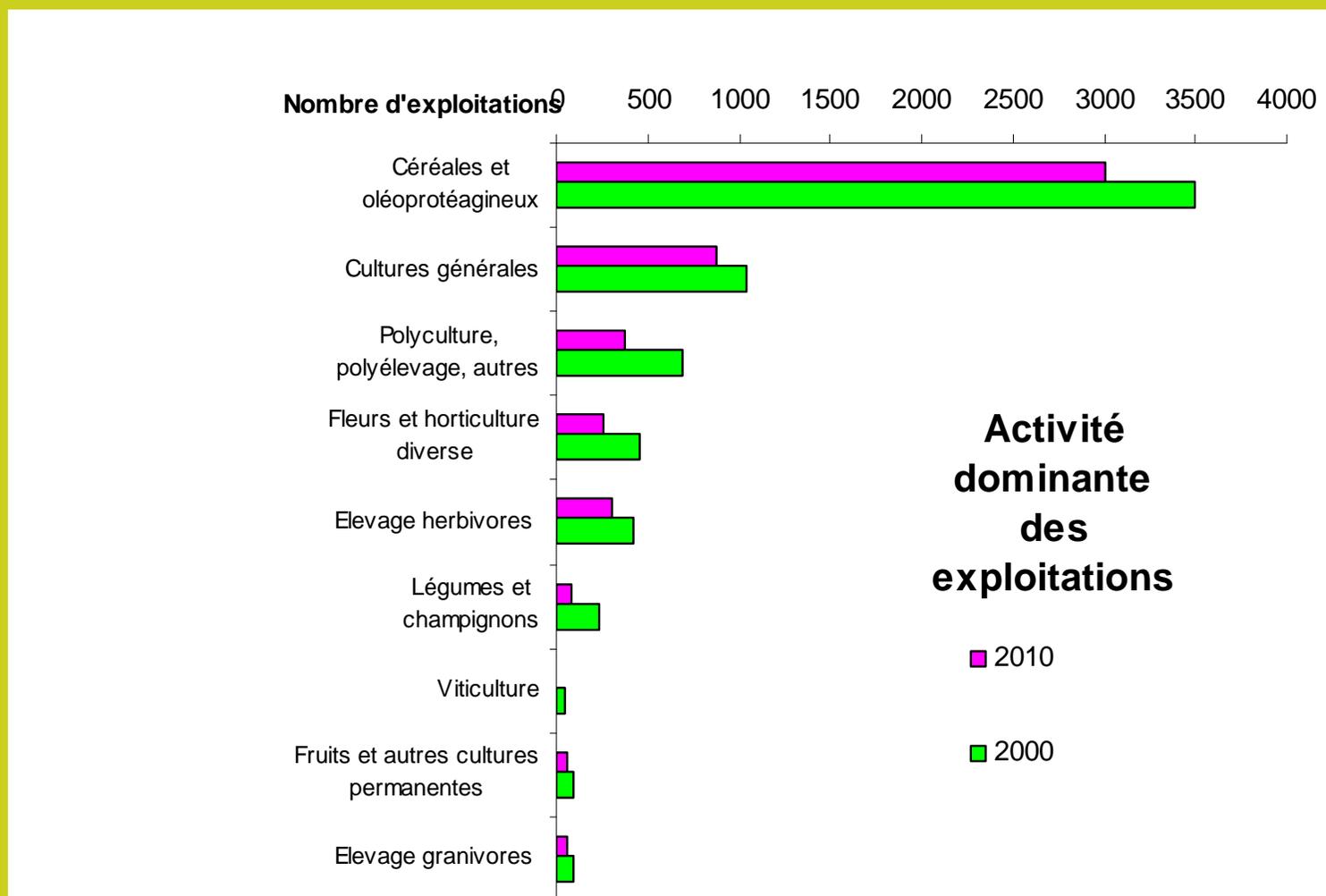
- plus de 11 exploitations
- de 7 à 11 exploitations
- de 4 à 7 exploitations
- de 2 à 4 exploitations
- moins de 2 exploitations

Nombre d'exploitations par commune en 2010



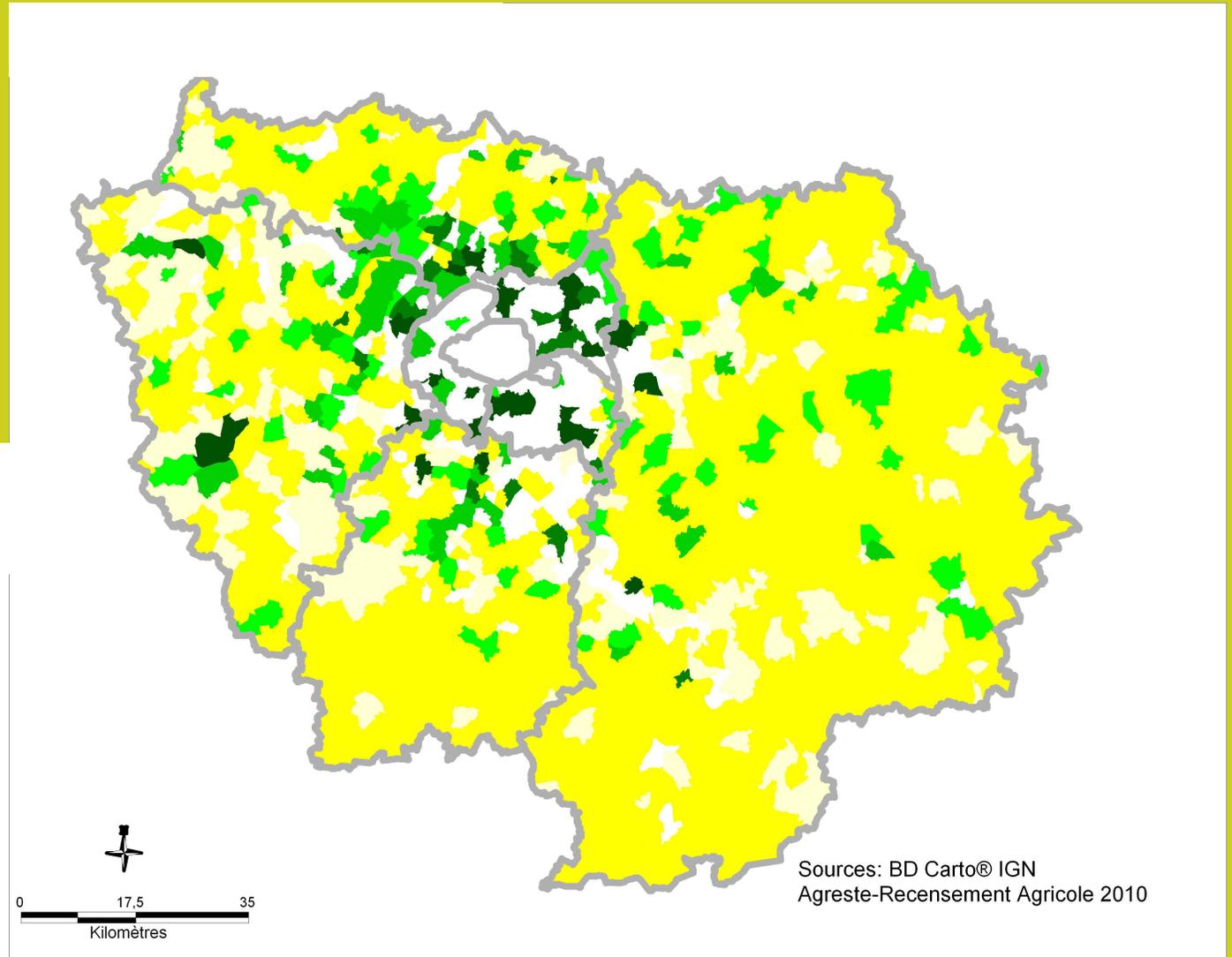
Les exploitations spécialisées en grandes cultures dominant

Nombre d'exploitation en Ile-de-France par orientation technico-économique dominante (OTEX)



L'agriculture répartie dans toute l'Île-de-France: l'agriculture urbaine plus intensive

Potentiel économique par unité de surface agricole



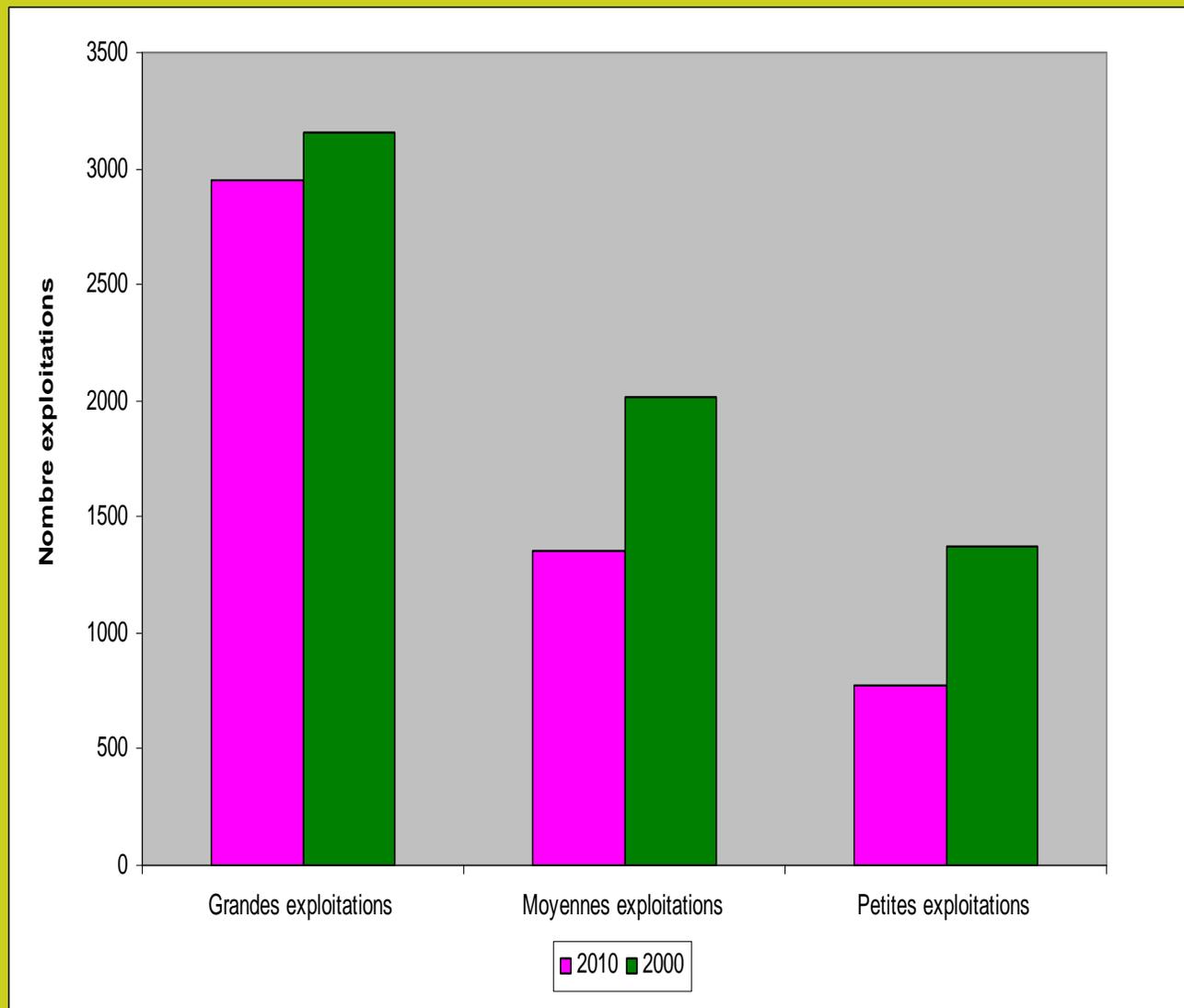
Une baisse de 23% du nombre des exploitations

La région a perdu 23 %
de ses exploitations en
dix ans

=> Taux moyen de - 2, 5% /
an contre -3,2% entre
1988 et 2000

Forte diminution des
moyennes (entre 25 k€
et 100 k€ de PBS) et des
petites exploitations
(< 25 k€/an)

=> Le nombre d'exploitation
supérieures à 200 ha
s'accroît, et les
exploitations diversifiées
se maintiennent.



Le nouveau visage de l'agriculture francilienne

- ✓ La région a perdu plus d'une exploitation sur cinq en 10 ans
- ✓ 5000 exploitations en 2010 contre 6500 en l'an 2000
- ✓ 146 exploitations ont disparu en moyenne chaque année.

- ✓ Des exploitations plus importantes
- ✓ Surface moyenne de 112 hectares (+26% en 10 ans et +2,3 ha /an)
- ✓ Le produit brut standard par exploitation de 160 000 €, en hausse de plus d'un tiers en dix ans.

- ✓ Spécialisation des exploitations
- ✓ Accroissement des exploitations céréalières de plus de 200 ha
- ✓ Maintien des plus importantes exploitations horticoles dont les exploitations vendant en circuit court.
- ✓ Forte régression des exploitations mixtes ou de petite taille
- ✓ Développement des statuts juridiques divers.

Une source de données riche, mais très difficile à cartographier

L'ensemble des variables du recensement agricole est localisé au siège de l'exploitation

- L'ensemble des données est localisé au siège d'exploitation, il n'y a aucun moyen par le RA lui-même de savoir où sont les terres des agriculteurs.
- Le siège de l'exploitation est, par convention, le bâtiment principal de l'exploitation, ou, quand il n'y a pas de bâtiment, la parcelle agricole la plus importante qui se trouve sur le territoire de la commune où est située la majeure partie des terres agricoles de l'exploitation.
- Cette localisation ne pose pas de souci pour de nombreuses variables... mais elle est très problématique pour la cartographie des éléments surfaciques et l'étude de l'occupation du sol.

La difficile cartographie du RA

De plus, le recensement agricole est soumis aux règles du secret statistique

- Aucune donnée ne peut être diffusée, à quelque échelle que ce soit, si elle concerne moins de 3 exploitations agricoles ou si une exploitation représente plus de 85% de la variable considérée.
- Le secret doit être induit: il ne faut pas que dans un tableau donné, le ou les chiffres mis sous secret puissent être retrouvés facilement.
- Une exception est cependant admise pour quelques variables (SAU, nombre d'exploitations...)
- En Île-de-France, avec des exploitations de plus en plus grandes, dans une zone périurbaine où l'espace agricole se rétrécit, cette règle est un casse-tête pour de nombreuses représentations cartographiques.

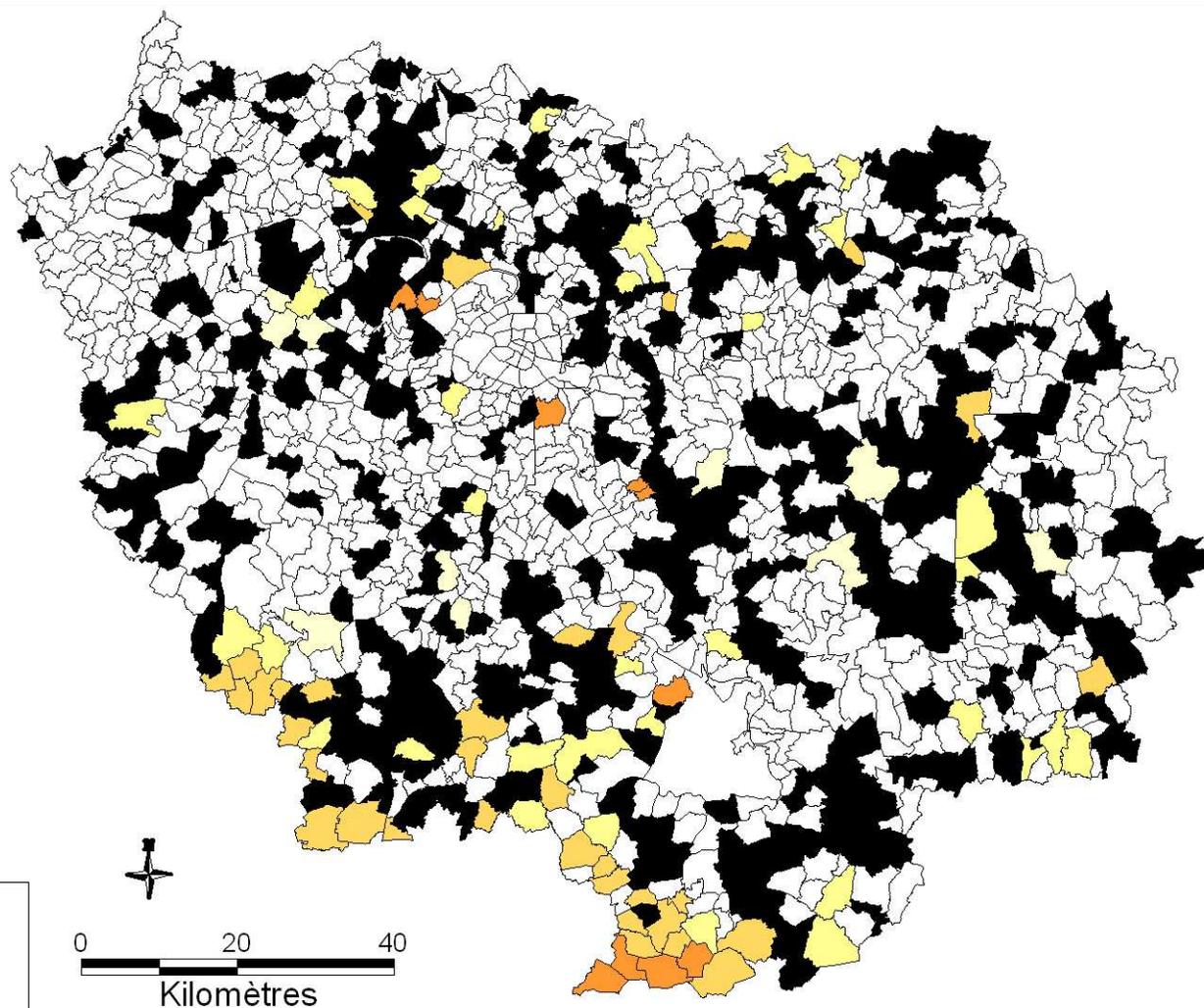
La difficile cartographie du RA

Carte de la part des surfaces irriguées par rapport à la SAU au niveau communal

- Importance du secret statistique
- Que signifie une surface irriguée cartographiée au siège de l'exploitation?

part de l'irrigation par rapport à la SAU

- importante
-
- faible
- donnée sous secret



Sources: BD Carto® IGN, Agreste-
Recensement agricole 2010

Etudier l'occupation du sol avec le RA?

Que veut dire alors une SAU « communale » ou « régionale » issue du RA?

- La même difficulté se retrouve pour l'ensemble des échelles, de la région à la commune. Elle est particulièrement exacerbée au niveau communal: avec des exploitations qui ont en moyenne 112ha, il n'est pas rare que les terres de l'exploitation soient localisées sur plusieurs communes!
- Calcul effectué pour l'ensemble de l'Île-de-France en prenant les exploitations dont le siège est dans la région:
 - SAU régionale = environ 570 000ha.
- Mais ce calcul ne représente exactement pas la SAU régionale, ni son évolution.
 - Le RA 2010 ne permet pas de savoir quelles sont les terres exploitées hors Île-de-France par des exploitants ayant leur siège dans la région, et inversement.

Etudier l'occupation du sol avec le RA?

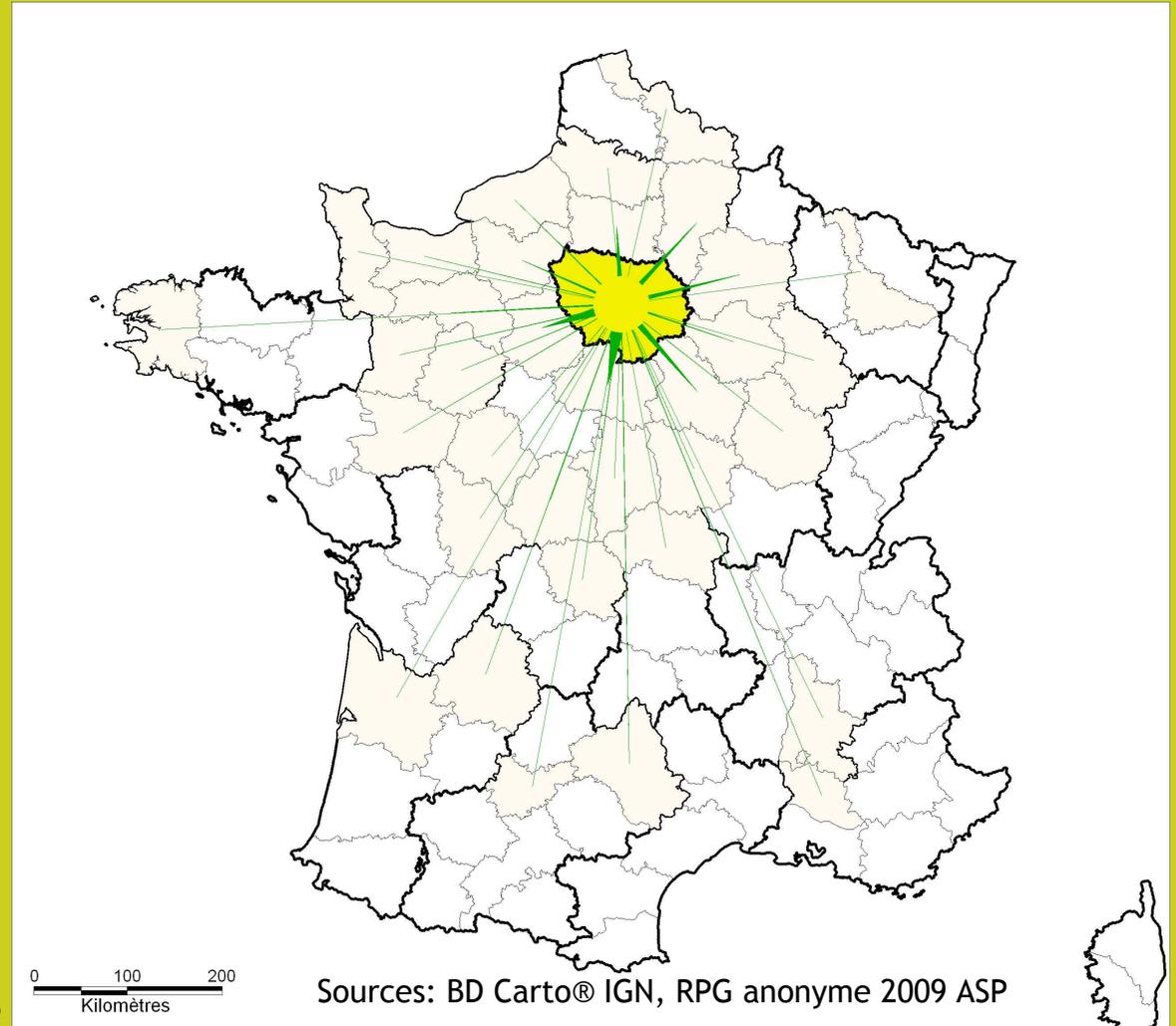
Exemple d'estimations déjà réalisées en 2009 à partir des données du RPG (sans appariement avec les données RA): carte du nombre d'exploitations déposant un dossier de demandes d'aides en Île-de-France qui déclarent des surfaces en dehors de la région

Nombre d'exploitations déposant un dossier de demandes d'aides en Île-de-France qui déclarent des surfaces dans le Loiret: environ 100 exploitations

Surfaces totale estimée exploitée hors Île-de-France en 2009: 15 000ha

Inversement, la surface totale estimée exploitée en Île-de-France par des exploitants non franciliens est de près de 8 500ha

Les surfaces frontalières » dans un tampon de 2,5 km autour de la région Île-de-France ont été exclues des calculs



Le Registre parcellaire graphique (RPG)

Pour tenter d'améliorer la connaissance des surfaces agricoles de la région: essai de croisement du RA et du Registre Parcellaire Graphique (RPG)

- Qu'est-ce que le RPG?
 - Le RPG n'est pas issu d'une enquête statistique. C'est une source administrative. Son but est de permettre la déclaration et le contrôle des aides compensatoires aux surfaces/ droits à paiement unique dans le cadre de la politique agricole commune (PAC).
 - Le RPG se présente sous forme d'un système d'information géographique, avec une localisation et un dessin précis des îlots culturels des exploitations qui déposent une demande d'aides aux surfaces.
 - Un îlot est un ensemble de parcelles culturelles contiguës cultivées par un même exploitant.
 - Un exploitant qui dépose une demande d'aides a obligation de déclarer l'ensemble des surfaces agricoles de son exploitation, même celles non aidées.

Le Registre parcellaire graphique (RPG)

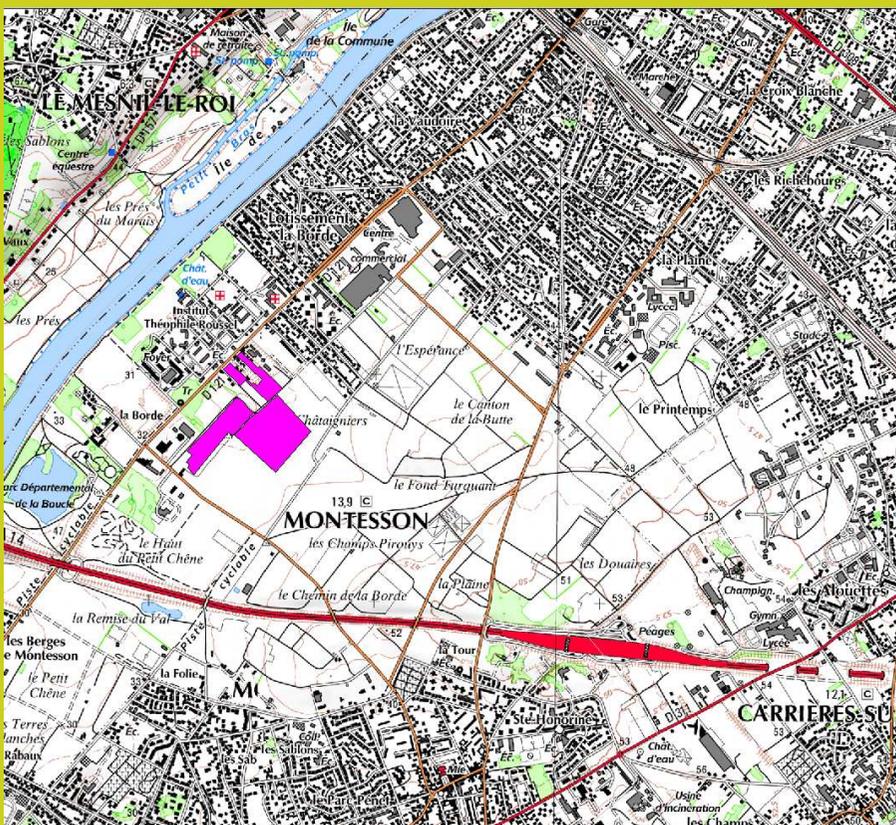
Le RPG est donc précieux, mais c'est un outil à manier avec précautions

- Le RPG donne une image approximative du foncier agricole
 - Il manque des surfaces agricoles (surfaces des exploitations non aidées par exemple) et ces manques ne sont pas les mêmes d'une année sur l'autre (évolution des aides PAC, surfaces non déclarées une année pour une raison interne à la vie d'une exploitation, projet d'aménagement commencé puis différé...)
 - Il y a des surfaces non agricoles incluses dans le RPG (petits bois, bâtiments...)
 - Le dessin d'un îlot donné peut être modifié chaque année, même s'il n'y a aucun changement sur le terrain.
 - Il faut bien prendre en compte ces éléments pour toute étude du foncier agricole réalisée à partir du RPG.

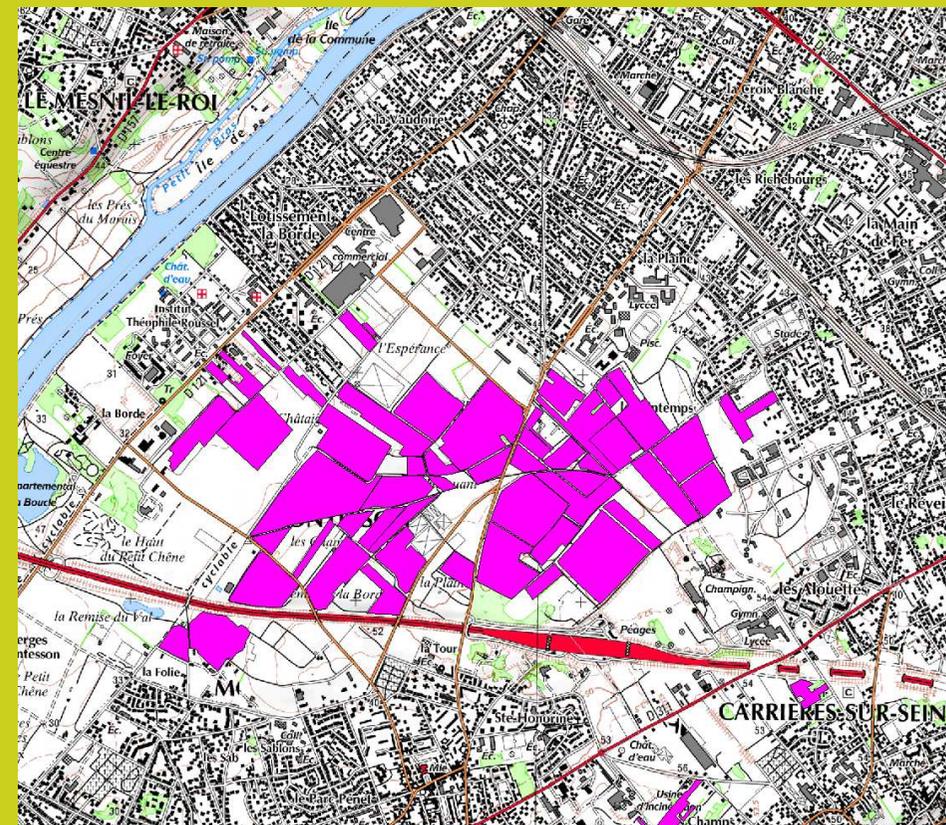
Le Registre parcellaire graphique (RPG)

Exemple d'évolution du RPG: Montesson

2009



2010



Sources: Scan25® IGN, RPG 2009 et 2010, ASP- îlots du RPG en rose

Un chemin semé d'embûches

Dans le RA, il existe une question -une seule- qui permet de connaître le numéro de déclarant de l'exploitant sur le RPG, s'il en a un

- L'appariement des données du RA et du RPG est donc grandement facilité... c'est même le seul moyen, car le RPG ne comporte pas la mention de la commune siège de l'exploitation.
- On a ainsi, pour 5027 exploitations ayant leur siège en Île-de-France, 4235 exploitations qui ont indiqué lors de l'enquête du RA leur « identifiant PAC » permettant de retrouver leur exploitation sur le RPG.
- Les exploitations restantes correspondent en majeure partie à des exploitations qui ne déposent pas de demandes d'aides aux surfaces. Il s'agit par exemple des apiculteurs, ainsi que de certaines exploitations de maraîchage.
- Pour ces exploitations, on ne peut réaliser qu'une estimation très approximative de leur localisation réelle.

L'appariement RA-RPG comporte aussi des « pièges »

Il s'agit des « pièges » classiques de tout appariement

- Le RA n'a pas été mené dans le but de réaliser cet appariement.
- Il existe des numéros de déclarants relevés au RA qui ne sont pas retrouvés sur le RPG 2010. Ce cas de figure représente cependant un nombre restreint d'exploitations (39 exploitations pour la région, 663ha de SAU).
- Certains de ces déclarants peuvent être retrouvés sur des RPG plus anciens, la question du RA sur le numéro de déclarant de l'exploitants portait en effet sur 3 ans... mais dans ce cas, souvent, si l'exploitant n'a pas déclaré ses îlots en 2010, c'est que son exploitation a nettement changé par rapport aux années précédentes.

Les « pièges » de l'appariement

- Inversement, il existe des exploitations sur le RPG 2010 qui ne sont pas retrouvées dans le RA. Ces cas sont plus nombreux, 202 exploitations, ayant déclaré 3350ha sur le RPG.
- Ceci provient en partie de différences de champ entre le RPG et le RA: il n'existe pas par exemple de surface plancher pour déposer une demande d'aides, alors que la définition de l'exploitation dans le RA repose en grande partie sur des seuils de surface minimaux.
- Mais on peut voir aussi 7 exploitations de plus de 100ha déclarées sur le RPG 2010, qui ont touché des aides au titre de l'année 2010, et qui ne sont pas identifiables dans le RA.

Les « pièges » de l'appariement

Retrouver une exploitation déclarée sur le RPG dans le RA ne veut pas dire la fin des ennuis: en effet, il a été admis dans le RA que la surface agricole déclarée au RA puisse être différente de celle déclarée sur le RPG. 40 exploitations ont un écart de plus de 10ha entre la surface totale déclarée sur le RPG et la SAU calculée au RA.

- Ceci provient en partie de différence de champ entre les surfaces déclarées sur le RPG et les surfaces déclarées sur le RA. Il existe par exemple une entrée « sylviculture » sur le RPG, alors que, en dehors des pépinières, les surfaces boisées (y compris peupleraies) sont hors de la SAU dans le RA. Il y a donc un travail de nomenclature à effectuer pour rapprocher au maximum les deux champs.
- Mais on peut voir aussi des grandes différences de surfaces déclarées pour une exploitation entre le RPG et le RA, alors qu'elle ne déclare que des grandes cultures. Ces écarts n'étaient pas bloquants au niveau de la collecte des données du RA.

Comment ne pas générer de doublons en croisant les données du RA et celles du RPG?

A l'évidence, il existe des exploitations qui ont bien été enquêtées au RA mais qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas donné l'identifiant PAC correspondant.

- On a pu ainsi voir sur une commune une exploitation de plus de 100ha déclarée sur le RPG, non retrouvée par son identifiant PAC dans le RA. Après recoupements, on s'est rendu compte que les surfaces de cette exploitation sont en fait dans le RA déclarées avec celles d'une autre exploitation, dont le siège est à plus de 15km. Au niveau du RPG, on a deux exploitations, quand il n'y en a qu'une seule au niveau du RA.
- On voit par cet exemple tous les risques de doublons qui peuvent exister si on tente de croiser les données du RPG avec ceux du RA au delà du simple appariement par les identifiants déclarés au RA.

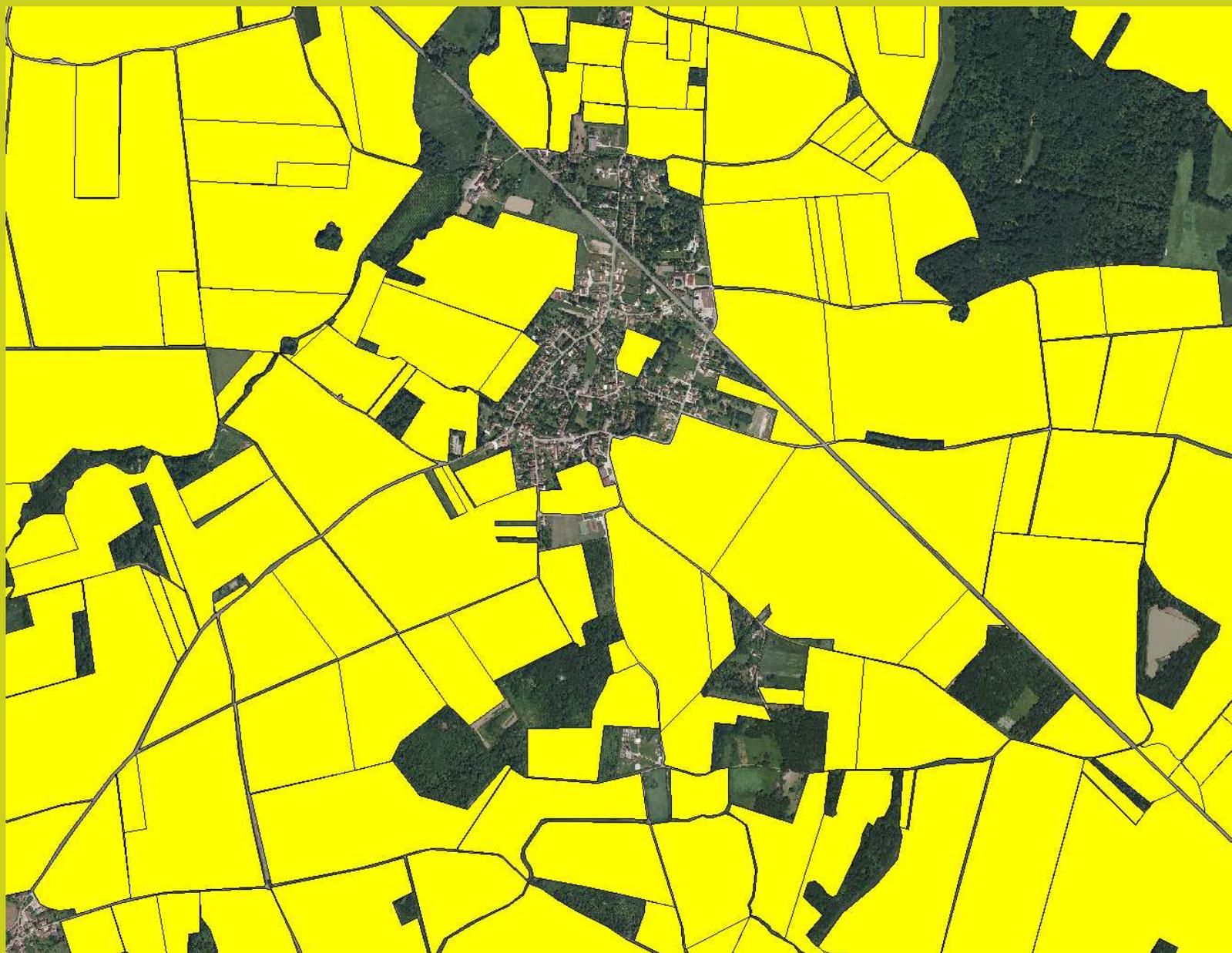
Une méthodologie en cours de construction pour tenter de cerner une « SAU » localisée là où sont vraiment les surfaces

Il est choisi de retenir l'ensemble des surfaces déclarées sur le RPG (en dehors des quelques surfaces non agricoles identifiables incluses dans le RPG) et d'essayer de les « compléter » avec les données du RA.

- La définition ainsi retenue pour définir une exploitation agricole est sensiblement plus large que celle du RA.
- Pour limiter les doublons potentiels et affecter au mieux les surfaces des exploitations qui ne déclarent pas de surface sur le RPG, on aura recours au mode d'occupation des sols de l'IAU, qui servira comme « plafond » de surface agricole communale.
- Pour les surfaces de grandes cultures qui peuvent a priori faire l'objet d'une demande d'aides PAC, et pour lesquelles la suspicion de doublon potentielle est donc grande, une vérification visuelle, à l'aide de l'orthophotographie 2008 de l'IGN, aura également lieu.

Le croisement du RA et du RPG

- ✓ Dans cet espace se cacheraient une exploitation de plus de 50ha, alors que l'ensemble des surfaces cultivées sont déjà déclarées au RPG, par des exploitations dont l'identifiant PAC a bien été aussi déclaré au RA...



Etudier l'occupation du sol avec le RA?

Conclusion

Le recensement agricole est très riche, mais il n'est pas conçu pour une étude de l'occupation agricole du sol.

- En 2000, il existait une question au RA qui permettait de constituer une approche de la SAU communale « réelle », avec les surfaces cultivées attribuées à la commune où elles étaient cultivées, et non pas seulement à la commune du siège de l'exploitation.
- En 2010, cette question, qui ne permettait qu'une approximation parfois contestable de la SAU communale « réelle », a été supprimée. Il a été considéré que l'appariement avec les données du RPG pourrait permettre une nouvelle approche de la SAU communale réelle.
- Cette nouvelle approche est complexe, mais elle peut apporter une meilleure cartographie des variables liées aux surfaces du recensement agricole: SAU, surfaces par cultures...

Le recensement agricole 2010: diffusion

Une diffusion progressive des résultats
gratuitement sur internet

www.agreste.agriculture.gouv.fr

- ✓ Septembre 2011 : données de cadrage général
- ✓ Dès octobre 2011 et tout au long de l'année 2012 : des données plus détaillées au fur et à mesure de leur validation
- ✓ À tous les niveaux territoriaux

En complément, au niveau régional, des informations et fichiers disponibles sur le site de la DRIAAF:
<http://driaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Chiffres-et-publications>